

Mercredi 3 mai 2023
à Gâvres

Résultats de l'appel à projets sur les tiers-lieux apprenants Quatre premiers lauréats, dont la Maison Glaz

Le Président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, et Véronique Descacq, Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités à la Préfecture de Région, se sont rendus mercredi à Gâvres, à la Maison Glaz, au côté de Forough Dadkhah, Vice-présidente de la Région chargée de l'emploi, la formation et l'orientation, et de Dominique Le Vouëdec, Maire de la commune. La Maison Glaz, tiers-lieu exemplaire, allie hébergement, restauration et formation autour du changement climatique. Il fait partie des premiers lauréats de l'appel à projets DEFFINOV, avec Flux à Quimper, Le Parallèle à Redon et In situ à Rennes.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Un tiers-lieu regroupe généralement des représentants d'associations, d'universités, d'entreprises, de collectivités ou de simples citoyens, porteurs d'initiatives innovantes, dans un bâtiment réhabilité ou sur ancienne friche, par exemple. Un tiers-lieu est souvent un espace d'apprentissage où se crée du lien social.

Quel est le but de l'appel à projets DEFFINOV pour les tiers-lieux apprenants ?

L'appel à projets DEFFINOV, lancé par la Région Bretagne avec le soutien de l'État, vise à transformer les pratiques de la formation professionnelle pour une meilleure accessibilité des personnes les plus éloignées de la formation. Dans ce cadre, la Région a retenu deux axes prioritaires : l'inclusion et le maillage territorial. Il s'agit en effet de soutenir davantage les territoires où l'offre de formation est faible.

Le budget national de DEFFINOV est de 57 M€. La dotation pour la Bretagne s'élève à 2,9 M€. Techniquement, la Région s'est appuyée sur l'association « Bretagne Tiers-Lieux » pour cet appel à projets dont chaque lauréat a reçu environ 200 000 €.

Et les premiers lauréats sont ...



< **Maison Glaz** : sur la presqu'île de Gâvres, cet ancien centre de vacances allie hébergement, restauration, espace de travail partagé et centre de formation dédié à la résilience des littoraux face au changement climatique.



> **Flux (Quimper)** : tiers-lieu orienté vers l'accès des personnes handicapées à la formation, l'égalité femmes-hommes, l'inclusion numérique et la mobilité internationale des jeunes.



< **Le Parallèle (Redon)** : café et espace de formation centré sur l'insertion des jeunes.

> **In situ (Rennes)** : réunit, d'une part, l'hôtel Pasteur, tiers-lieu culturel, social, centre de formation aux métiers de la construction, et, d'autre part, la Basse-cour, dédiée à l'agriculture.



Contacts presse :

Région Bretagne : 02 99 27 13 54—presse@bretagne.bzh

Préfecture de Région : 02 21 86 20 71—pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr